

Info muni



Volume 215

Notre conseil en bref

Le 6 DÉCEMBRE 2018

**Prochaine réunion de
votre conseil
municipal:**

**Lundi le 10 décembre,
19h00**

Lundi, 14 janvier

Dans ce numéro :

AVIS PUBLICS	2
MESSE DE NOËL	3
BÉNÉDICTION FAMILIALE	3
HEURES D'ADORATION	3
PROGRAMMATION HIVERNALE	4
FÊTES DE CHEZ NOUS	4
FLEURSONS D'OR	4
BIBLIOTHÈQUE	5
LEVÉE DU JOUR	5
FERMIÈRES	6
CISSS-CHAUDIÈRE- APPALACHES	6
FONDATION CRÉPUSCULE	7
RELAIS POUR LA VIE	7
SERVICE D'ENTRAIDE	8

Avis de motion—Taxation 2019

Les membres du conseil adopteront, lors de la séance du conseil du 10 décembre (19h00), un règlement pour déterminer les taux de taxes foncières, spéciales, de compensation pour les services d'aqueduc, égout, ordures et la vidange des fosses septiques ainsi que les modalités de paiement, les intérêts ainsi que la facturation des travaux dans les cours d'eau pour l'année 2019.

Comptes en souffrance

Le Conseil municipal souhaite aviser les contribuables qui ont présentement un compte en souffrance que leur propriété pourrait être mise en vente pour non-paiement de taxes et ce, en vertu de l'article 1022 du Code municipal. Des frais supplémentaires de 500 \$ seront ajoutés dès le transfert du dossier à la MRC. Une liste des retardataires sera publiée prochainement dans les journaux locaux.

Fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes

Le bureau municipal sera fermé à partir du 22 décembre. Il ouvrira le vendredi 4 janvier 2019 à 8h30.

Demande de dérogation mineure / lot 3 582 283

Il a été résolu d'accepter la demande de dérogation mineure afin de reconnaître conforme l'agrandissement d'un bâtiment secondaire dont l'implantation, suite à l'agrandissement, serait situé en cour avant du bâtiment principale alors que le règlement en vigueur exige que les bâtiments secondaires doivent être implantés en cour latérale ou arrière.



Demande de dérogation mineure/ lot 3 581 667

Les membres du Conseil autorise l'implantation d'une station de pompage acéricole à 10 mètres de la limite de la propriété en cour avant alors que la réglementation en vigueur exige une marge de recul avant minimal dans cette zone (A-5) de 15 mètres.

Les membres du Conseil profite de cette période de réjouissance pour vous offrir leurs meilleurs voeux pour le temps des Fêtes. Que la nouvelle année 2019 vous apporte de la santé, de la joie et des beaux projets à réaliser.

Joyeuses Fêtes!



Avis public: Calendrier des séances 2019



Les séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2019 se tiendront à la salle du Conseil au Centre communautaire situé au 707, avenue Principale à St-Elzéar et auront lieu à 19 h 30 aux dates suivantes :

14 janvier	2 juillet
4 février	1er août
11 mars	3 septembre
1er avril	7 octobre
6 mai	4 novembre
3 juin	2 décembre

Donné à Saint-Elzéar ce 4e jour de décembre de l'an deux mille dix-huit

Avis public: Assemblée publique de consultation



Aux personnes intéressées:

Par le projet de règlement 2018-242 modifiant le règlement de zonage 2007-115 concernant un règlement de concordance relatif à l'ajout d'un facteur d'atténuation utilisé pour le calcul des distances séparatrices relatives aux odeurs et à l'ajustement du périmètre d'urbanisation et certaines de ses affectations en fonction de la limite de la zone agricole transposées au cadastre rénové de la CPTAQ

Et par le projet de règlement 2018-243 Modifiant le règlement de zonage 2007-115 concernant la classification des usages relatif à la vente au détail du cannabis ainsi que l'industrie du cannabis.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 14 janvier 2019, à 19 h30, à la Salle du Conseil, située au 707, avenue Principale à Saint-Elzéar.

L'objet de cette assemblée est d'expliquer aux personnes intéressées le projet de règlement qui consiste :

Règlement 2018-242

1. Ajouter des haies brises odeurs ou un boisé comme facteur d'atténuation utilisé pour le calcul des distances séparatrices relatives aux odeurs
2. Ajuster le périmètre urbain et de certaines de ses affectations en fonction de la limite agricole transposées au cadastre rénové de la CPTAQ

Règlement 2018-243

1. Ajouter la vente de cannabis et produits du cannabis dans certaines zones
2. Ajouter la production de cannabis dans certaines zones

Le maire, M. Carl Marcoux, présentera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 597, rue des Érables, à Saint-Elzéar, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 du lundi au vendredi.



La récupération de vos arbres de Noël...un beau cadeau pour l'environnement!

Vous avez jusqu'au **dimanche 20 janvier 2019** pour déposer votre arbre de Noël au niveau du dépôt prévu à cette fin par votre municipalité.

Quelques conseils pratiques :

- Enlever toutes les décorations et particulièrement les glaçons;
- Placer votre sapin à l'endroit identifié par votre municipalité et le placer de façon à éviter qu'il ne soit ensevelit sous la neige;

Voici le point de dépôt pour la municipalité de Saint-Elzéar :



Garage municipal
585 rue des Pionniers
Saint-Elzéar



Le dépôt sera accessible à compter du **3 janvier 2019**. Nous vous invitons à participer en grand nombre à ce projet de récupération, une invitation de votre municipalité et MRC.

Nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes et bonne récupération. Pour information 418 387-3444 #4136.



Messes de Noël

Soirée du 24 décembre

- 16 h St-Bernard
- St-Isidore
- St-Patrice
- 18 h Ste-Marie
- St-Elzéar**
- 19 h Ste-Maxime
- Ste-Hénédine
- 20 h St-Sylvestre
- Ste-Marie
- 21 h St-Narcisse
- St-Maxime
- 24 h Ste-Marie

JOUR de NOEL
25 décembre

10 h 30 St-Isidore
Ste-Marie



**Bénédition familiale -
Invitation aux familles**

Vous êtes invités le 6 janvier prochain, à 10h, à la bénédiction des familles pour bien débiter la nouvelle année.

Tout de suite après la messe du matin, vous serez attendus dans l'Église de St-Elzéar pour une petite animation par une jeune maman. De plus, lors de cette rencontre, chaque famille recevra un petit présent. Puis, nous procéderons à la bénédiction de chaque famille. Nous vous attendrons avec plaisir.

Équipe d'Animation Locale de Saint-Elzéar



Heures d'adoration-St-Elzéar

Pour le temps des fêtes, la chapelle d'adoration sera ouverte à la population:

Le 31 décembre: de 23h30 à minuit trente

La chapelle d'adoration sera fermé du 22 décembre au 6 janvier inclusivement, sauf le 31 décembre, comme indiqué plus haut.



Toutes personnes qui désirent se recueillir peuvent communiquer avec
Jean-Claude Lefebvre
418-387-6325

Avis d'interdiction de stationnement hivernal

La réglementation sur le stationnement hivernal entre en vigueur du 15 novembre au 31 mars inclusive-ment. Il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur un chemin public pendant cette période, **entre 23 heures et 7 heures**, et ce, sur tout le territoire de la municipalité. Un agent de la paix ou un employé de la municipalité peut déplacer ou faire déplacer un véhicule stationné et le faire remiser aux frais du propriétaire, en cas d'enlèvement de la neige.

Merci de votre collaboration

Programmation des Loisirs - Hiver 2019

Suivez la programmation qui fera son apparition sur nos différents médias (Facebook, site internet et dans votre boîte postale) à partir du 14 décembre. Cette année, un surplus de 10 \$ sera ajouté au montant pour toute inscription reçue après le 10 janvier (sauf sous indication contraire).

Début des cours: **dans la semaine du 14 janvier 2019**
Offrez-vous ce cadeau avant les Fêtes!



Vœux du Nouvel An des Fêtes de Chez Nous



En ce temps de réjouissance, le comité des fêtes de Chez Nous tient à remercier tous les partenaires, les bénévoles ainsi que tous ceux qui sont venus nous visiter. « **MERCI !** »
Année après année, c'est grâce à votre présence, votre générosité et à votre implication qu'il est possible d'offrir cet événement exceptionnel à l'image de chez nous.

Le comité des Fêtes de Chez Nous vous souhaite un joyeux temps des fêtes et que l'année 2019 en soit une de paix, d'amour et de prospérité! Au plaisir de vous voir pour notre 40ième édition.

Dave, Léa, Ghislain, Caroline, David, Patrice, Nancy, Jenny, Karen, Michaël, Roger et Lambert



Fleurons d'Or – Brunch de Noël



Les Fleurons d'Or invitent toute la population à leur brunch annuel qui aura lieu dimanche le 9 décembre prochain au Centre communautaire situé au 707, avenue Principale.

Il y aura dépouillement de l'arbre de Noël, les enfants de 8 ans et moins recevront un cadeau.

0-5 ans: gratuit
6-11 ans: 9\$
12 ans et plus: 18\$

Venez festoyer avec nous tout en savourant un excellent brunch!





Bibliothèque

C'est avec plaisir que le comité de la bibliothèque vous souhaite un très beau temps des Fêtes. Profitez en bien pour lire, vous divertir et vous réunir avec vos proches. Que la nouvelle année continue de vous apporter de la santé, de la joie et du bonheur!

Au plaisir de vous servir en 2019!



À noter que la bibliothèque sera fermée le vendredi 7 décembre pour le souper de Noël des bénévoles.

Nouveautés:

Le temps de le dire #5 Michel Langlois
Histoires de femme #1 Louise Tremblay-D'Essiambre
La boîte à musique Mary Higgins Clark
La suite Jérémy Demay
Au rythme de ton souffle Nicholas Sparks
À l'ombre de la mine #1 France Lorrain
Deux petits pas sur le sable mouillé Ann-Dauphin Juliand
Maudit temps des fêtes



Horaire des Fêtes:

Nous serons fermés du 20 décembre au 7 janvier inclusivement. Réouverture le 9 janvier 2019.



La levée du jour

C'est Noël, profitez de cette occasion pour offrir des billets de notre souper théâtre en cadeau.

« **SOUPER THÉÂTRE** » « **PORTRAIT DE FAMILLE** » qui aura lieu les 26 janvier 1 et 2 février 2019 à compter de 19 hres au centre communautaire de St-Elzéar, au coût de 45\$.

Les billets sont en vente présentement auprès des comédiens et des responsables, venez souper avec nous, nous vous attendons en grand nombre.

Les comédiens sont :

Marco Berthiaume:	387-7171	Laura Marcoux:	386-2816
Chantal Brochu:	387-3877	Ghislain Turmel :	389-5318
Nicole Cyr:	389-8490	Sébastien Turmel :	386-0243
Claudia Gagné	387-2411	Caroline Sylvain	386-3027
Gaétan Lehoux	387-3318		

La mission de la « **LEVEE DU JOUR** » est d'aider les parents ayant un enfant qui demande des soins médicaux et qui auraient besoin d'un support financier pour couvrir les frais reliés à ces soins. Le tout demeure dans l'anonymat. Vous pouvez faire votre demande par courrier au : 281 Bas St-Jacques St-Elzéar G0S 2J1 ou par courriel : vr.vallee@gmail.com.

LA LEVEE DU JOUR Denise et Victorin Vallée : 387-5849 Céline Giguère 387-3606



Le Saviez-vous?

Pouvoir de projeter la neige sur les propriétés privées

La période hivernale étant arrivée, il n'est pas sans intérêt de rappeler que la *Loi sur les compétences municipales, article 69* prévoit expressément le pouvoir des municipalités locales de projeter la neige, qui recouvre une voie publique, sur les terrains privés contigus:

Au sens de cette Loi, une voie publique « *inclut toute route, chemin, rue, ruelle, place, pont, voie piétonnière ou cyclable, trottoir ou tout autre voie n'étant pas du domaine privé, ainsi que tout ouvrage ou installation, y compris un fossé, utile à leur aménagement, fonctionnement ou gestion.* ».(art.66)



Cercle de Fermières



On vous attend à notre souper des Fêtes le **mercredi 12 décembre 2018 à 18h00** au Centre Communautaire (salle du haut). Le coût est de 25.00\$ par personne. Veuillez communiquer avec un membre du comité pour faire votre inscription.

Au plaisir de vous compter parmi nous !



Croque livres

Nous avons installé la boîte «croque livres» dans l'entrée du bâtiment de notre bureau municipal, près du guichet automatique. Un service simple qui permet aux gens d'emprunter ou déposer des livres pour tous les goûts et les âges. Vous pouvez également y laisser les livres que vous souhaitez partager aux lecteurs. Simple et gratuit. Un concept de plus en plus populaire et très apprécié.

Bonne lecture!



CISSS-Chaudière-Appalaches

L'urgence en cas d'**URGENCE**



Il existe des alternatives au fait de se présenter à l'urgence pour traiter les problèmes de santé non urgents et ne nécessitant pas de soins immédiats. Voici les principales ressources disponibles :

Info-santé: Contactez le 811 pour des conseils de la part de professionnels , 24h/jour, 7jours/semaine.

Pharmacien: Il peut prolonger une ordonnance de votre médecin jusqu'à un prochain rendez-vous, il peut ajuster ou administrer de la médication, selon le cas et prescrire certains médicaments appropriés à votre situation: diarrhée du voyageur, contraception orale d'urgence, infection urinaire chez la femme, etc.

CLSC: des services infirmiers généraux sur rendez-vous sont disponibles: traitements des plaies, prélèvements, vaccination, contraception orale d'urgence etc.

Cliniques médicales avec ou sans rendez-vous: certaines cliniques de la région offrent des rendez-vous à l'ensemble de la population et ce, même sans médecin de famille.

Renseignez-vous!



La fondation le Crépuscule



LA FONDATION LE CRÉPUSCULE PRÉSENTE
LE DÉJEUNER CONFÉRENCE DE LA ST-VALENTIN AVEC



Pierre Bruneau
CHEF D'ANTENNE DU RÉSEAU TVA

Jeudi le 14 février 2019, 7h
Salle multifonctionnelle
Vallée-Jonction

50\$ / personne
Info et réservations: 418 387-1314
www.fondationlecrepuscule.com



Vous pouvez vous procurer les billets sur le site internet de la Fondation à l'adresse suivante:

www.fondationlecrepuscule.com


Des billets sont en vente à votre bureau municipal au 597, rue des Érables.

Une invitation à ne pas manquer

RELAIS POUR LA VIE

UNE NUIT POUR *faire la différence*

Venez marcher pour lutter contre **TOUS les cancers**

Sauvons  de vies.





Société
canadienne
du cancer



**RELAIS POUR LA VIE
BEAUCE NORD**
Samedi 25 mai 2019
Centre Caztel

FORMEZ VOTRE ÉQUIPE!

 Téléphonnez-nous au 418-683-8666

 Inscrivez-vous en ligne au relaispourlavie.ca

Le Comité organisateur du Relais pour la vie de Beauce Nord, au profit de la Société canadienne du cancer, vous invite à venir marcher en signe de solidarité envers les personnes touchées par le cancer le 25 mai 2019 au Centre Caztel de Ste-Marie. Formez votre équipe en composant le 418-683-8666 ou en vous inscrivant au: www.relaispourlavie.ca.

Au plaisir de vous retrouver lors de l'événement !

418 387-6444

Qui suis-je?

Qu'est-ce qui réfléchit sans réfléchir?

Réponse de la devinette de l'info muni d'octobre: ils surveillent tous les deux leurs lignes

Téléphone : 418.387.2534
Télécopie : 418.387.4378
administration@st-elzear.ca

Fondée en 1835, la municipalité de Saint-Elzéar croît avec un dynamisme hors pair. Entreprenariat beauceron, production agricole et festivités font de Saint-Elzéar un lieu où les affaires et les gens se rencontrent. L'Observatoire du Mont-Cosmos offre un panorama et des sentiers pédestres qui en mettent plein la vue. Les activités culturelles et sportives pour les jeunes et moins jeunes font de la municipalité un endroit où il fait bon d'y vivre. Bienvenue Chez Nous !
Visitez-nous au: www.st-elzear.ca



Service d'entraide

En cette période de festivités, nous vous invitons à PARTAGER. Connaissant votre grande générosité, le service d'entraide organise la cueillette de denrées non périssables pour les plus démunis de notre communauté.

Les besoins sont toujours existants. Vous pourrez faire des dons en argent à l'église les dimanches 9 et 16 décembre.

La cueillette de denrées se fera au marché d'alimentation Vallée, au dépanneur Ly-Co, à l'école Notre-Dame et au souper du cercle des Fermières. Merci au nom des plus démunis de votre communauté.

Aidez-nous à aider ceux qui en ont besoin.

Vous avez besoin d'un panier de Noël ?

Contactez-nous: Le Service d'Entraide de St-Elzéar

Claude Guay et Pierrette Simard
418-387-6338

Jean-Yves Marcoux et Monique Ferland
418-387-3668



Le personnel vous souhaite de très joyeuses Fêtes! Que la nouvelle année vous apporte joie et santé ainsi que des moments de bonheur avec vos proches!

Le bureau municipal sera fermé à partir du 22 décembre. Il ouvrira le vendredi 4 janvier 2019 à 8 h 30.

Horaire du bureau

Heures d'ouverture du bureau municipal:
Lundi au jeudi: 8 h 30—12 h 13 h—16 h 30
Vendredi: 8 h 30—12 h 13 h - 16 h 30

